



Rapport Annuel 2019



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN AFRIQUE

Assurer l'avenir de l'Afrique en renforçant les capacités

Une agence spécialisée de l'Union africaine

lettre de transmission au Conseil des Gouverneurs

Concerne: Rapport annuel 2019

Mars 2020

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter au Conseil des Gouverneurs de l'ACBF le Rapport annuel de la Fondation pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.



Erastus J.O Mwencha

Président du Conseil d'administration

Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique

Message du Président du Conseil des gouverneurs



Alors que nous atteignons le milieu de notre Stratégie 2017-2021, je suis encouragé par les efforts considérables déployés par la Fondation pour répondre aux contraintes de capacité les plus pressantes du continent. Cependant, malgré cet effort louable, la demande d'initiatives de renforcement des capacités aux niveaux régional et national augmente, et dans un contexte mondial en évolution, de nouveaux défis émergent.

J'ai le plaisir d'annoncer que pour la période concernée, la Fondation a renforcé ses liens stratégiques avec les principales parties prenantes qui sont préoccupées par la durabilité des résultats des programmes de renforcement des capacités sur le continent. À cet égard, la Fondation est désormais prête à répondre plus efficacement à un créneau plus ciblé consistant à répondre à l'impératif des capacités de développement. L'approche adoptée pour établir des partenariats et intensifier les interventions avec une meilleure coordination et un meilleur alignement avec d'autres interlocuteurs clés tels que la Commission de l'Union africaine devrait donner des résultats très positifs dans un avenir très proche.

La mise en œuvre du programme a ralenti au cours de la période analysée

en raison du faible niveau de décaissement des contributions annoncées par les partenaires financiers. Malgré ces défis, je suis heureux d'annoncer que la Fondation s'est concentrée sur la réalisation de projets d'importance nationale et continentale clés. Plus précisément, l'ACBF a entrepris des initiatives telles que la fourniture d'une assistance technique complète et d'un soutien consultatif aux pays en vue de la mise en œuvre de la ZLECA. L'innovation et l'engagement dont la Fondation a fait preuve en créant des synergies pour répondre aux impératifs de capacités de développement durable de manière coordonnée sont encourageants.

Le Secrétariat mérite d'être salué pour les efforts soutenus déployés jusqu'à présent en vue d'engager des partenaires et mobiliser des

ressources pour le renforcement des capacités. La Fondation ne peut avoir un impact significatif que si elle continue d'étendre ses programmes dans les domaines d'intervention prioritaires identifiés par les pays membres.

Les contrôles internes de la Fondation demeurent solides et efficaces, avec de fortes fonctions de gouvernance et de contrôle exercées par le Conseil d'administration. Au nom du Conseil des gouverneurs, j'exprime ma gratitude au Conseil d'administration et au Secrétaire exécutif, le professeur Nnadozie, pour leur gérance et leur supervision des activités de la Fondation. Un travail louable a été

accompli pour diriger l'organisation dans une période difficile et des résultats percutants ont été enregistrés malgré tout. Unissons-nous **tous pour soutenir la Fondation et assurer son financement adéquat. J'appelle tous les partenaires à honorer sans délai les promesses faites à la Fondation, garantissant ainsi que la Fondation demeure capable de concrétiser la vision d'une Afrique capable de réaliser ses objectifs de développement.**

Honorable Ken Ofari-Atta

Président du Conseil des gouverneurs de l'ACBF

Préface du Président du Conseil D'administration



2019 marque la moitié du parcours de la Stratégie 2017-2021 de la Fondation et voit des réalisations importantes de l'ACBF en matière d'appui au développement durable sur le continent. Bien que certains progrès aient été accomplis, d'importantes contraintes en matière de ressources menacent d'anéantir les gains réalisés au fil des ans. C'est une question qui demande une attention urgente.

Je suis heureux que la Fondation ait été en mesure d'approfondir les partenariats existants avec des partenaires continentaux et régionaux engagés dans des interventions de renforcement des capacités ainsi que de donner la priorité aux connaissances et aux activités d'apprentissage qui ont le potentiel d'avoir des résultats percutants. À cet égard, la Fondation a travaillé en étroite collaboration avec les centres de politiques et les think tanks ainsi que les institutions de formation pour relever les défis de mise en œuvre en vue d'assurer le développement durable sur le continent.

L'emblématique Rapport sur les capacités en Afrique 2019 sur la promotion du leadership transformateur pour le développement de l'Afrique a fourni un glossaire de

données sur les capacités de leadership en Afrique. Ce rapport aborde les dimensions des capacités du leadership transformateur dans les secteurs public et privé. L'une des principales conclusions du rapport était la nécessité pour les pays africains de donner la priorité à l'affectation de ressources dédiées au renforcement des capacités de leadership. C'est une décision stratégique qui aura le potentiel d'améliorer les perspectives de développement et de bonne gouvernance de l'Afrique. De toute évidence, l'ACBF continue de se distinguer comme un leader d'opinion sur le continent.

Le cadre de gouvernance de la Fondation est demeuré solide et conforme aux meilleures pratiques reconnues internationalement,

garantissant fondamentalement une utilisation efficace et efficiente des ressources. En réponse à l'évolution du contexte des affaires, le Conseil d'administration a systématiquement engagé le Secrétariat pour fournir des orientations et résoudre les problèmes de mise en œuvre en examinant et en modifiant les règlements opératoires de la Fondation pour s'assurer que l'organisation demeure apte à ses fins.

En ce qui concerne la mobilisation des ressources et les partenariats, des efforts diligents ont été déployés pour établir de nouvelles opportunités de partenariat, ce dont le Secrétariat doit être félicité. Je suis encouragé par les discussions en cours avec certains des partenaires traditionnels qui ont appuyé la Fondation au fil des ans et continuent de le faire. Cependant, alors que nous sommes à mi-chemin de la stratégie, je constate avec regret que de nombreux pays membres n'ont pas encore honoré leurs engagements. J'implore les pays membres de démontrer l'appropriation continentale de la Fondation en engageant les ressources indispensables pour mettre en œuvre efficacement la stratégie approuvée.

Pour terminer, j'exprime ma sincère gratitude aux membres du Conseil d'administration pour leur

dévouement et leur engagement au service de la Fondation en fournissant une orientation et des orientations stratégiques et en veillant à ce que la fonction de contrôle demeure efficace. Je suis également reconnaissant à nos différents partenaires pour leur engagement à soutenir le renforcement durable des capacités sur le continent. Compte tenu de la pertinence continue des interventions de renforcement des capacités, j'appelle donc les partenaires de financement et les pays membres à affecter des ressources à l'ACBF pour faciliter la mise en œuvre efficace du Plan stratégique 2017-2021.

J'implore les membres du Conseil des gouverneurs de l'ACBF d'être des militants et des ambassadeurs proactifs et vigilants de la Fondation. Il est de votre ultime responsabilité de veiller à ce que la Fondation soit durable afin qu'elle puisse continuer à répondre aux divers défis de capacités auxquels nos pays sont confrontés.

Erastus Mwencha

Président du Conseil d'administration de l'ACBF

Introduction du Secrétaire Exécutif



Les efforts de développement de l'Afrique, y compris la mise en œuvre du premier Plan décennal (2014-2023) de l'Agenda 2063 et des Objectifs de développement durable, continuent d'être entravés par de graves déficits de capacités, souvent sous la forme d'une pénurie de compétences essentielles, d'un manque de capacités de leadership, de mentalités inhibitrices et de faibles institutions. Dans la mise en œuvre de la troisième année de sa Stratégie 2017-2021, l'ACBF s'est concentrée en 2019 sur la consolidation de l'empreinte de la Fondation en Afrique grâce à la prestation de services de renforcement des capacités correspondant aux priorités de développement aux niveaux national, régional et continental. L'intention ultime était d'appuyer et d'influencer les pays africains pour mieux traduire leurs stratégies et politiques en résultats de développement souhaitables, notamment une croissance économique soutenue, une transformation structurelle, l'emploi, une plus grande égalité et l'élimination de la pauvreté.

En 2019, l'ACBF a publié certains produits de connaissances stratégiques, parmi lesquels sa publication phare, le Rapport sur les capacités en Afrique 2019 intitulé : *Promouvoir un leadership transformateur pour la croissance de l'Afrique*. Le rapport a attiré l'attention d'un certain nombre de dirigeants africains, ayant généré un certain nombre de notes d'orientation et de dérivés en cours d'élaboration pour aider les pays à mieux comprendre le

rôle essentiel que joue le leadership dans la réalisation des objectifs de développement. L'ACBF a gagné beaucoup de publicité et de visibilité grâce au rapport dont le message clair aux dirigeants africains est que la résolution des déficits de capacité de mise en œuvre en Afrique nécessitera des efforts considérables pour développer le leadership et les compétences essentielles, catalyser le changement de mentalité et construire ou renforcer les institutions clés aux

niveaux national, régional et continental et entre les acteurs étatiques et non étatiques.

La Fondation a soutenu l'Union africaine de diverses manières, notamment par l'élaboration du cadre de suivi et évaluation (S&E) de l'Agenda 2063, la mise à jour du Manuel des indicateurs de base pour les ODD et l'Agenda 2063 et par un soutien complet au suivi et à l'évaluation des initiatives de lutte contre les flux financiers illicites. L'ACBF a également effectué une évaluation de la performance organisationnelle du COMESA et a recommandé une structure d'entreprise plus légère et plus adaptée aux besoins qui favorisera l'efficacité au sein de l'organisation.

L'idée maîtresse de la Fondation dans toutes ces activités a été de débloquer les goulots d'étranglement de la mise en œuvre, de promouvoir la reddition des comptes dans les institutions africaines et de renforcer la capacité de réaliser les buts et objectifs fixés. Le sommet des think tanks, organisé avec succès par la Fondation à Nairobi, au Kenya, ayant pour thème « *Relever les défis de la mise en œuvre pour le développement durable de l'Afrique* » a également contribué à accroître la compréhension des capacités humaines et institutionnelles et de l'environnement propice requis pour la mise en œuvre efficace des politiques et des programmes en Afrique et a proposé des recommandations pratiques pour la mise en œuvre réussie des politiques et programmes en Afrique.

La Fondation a également fait quelques interventions stratégiques pour promouvoir la santé publique et autonomiser les femmes et les jeunes en 2019. La Fondation a en outre mis en œuvre un programme de renforcement des compétences pour des femmes entrepreneurs au Tchad, au Mali, en République du Congo, au Libéria, au Malawi et au Rwanda. Cet exercice a été

entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation *Empowering Women in Agriculture et Promoting Women's Entrepreneurship*. Des compétences ont été spécialement renforcées dans des domaines tels que la planification et l'organisation, le marketing et la gestion financière.

En termes d'efficacité organisationnelle, nous avons pu compter une nouvelle fois sur le soutien de nos États membres africains pour pérenniser ses activités au cours de l'exercice 2019 malgré un rythme de contribution ralenti. Nous avons également progressé dans nos efforts pour obtenir des financements de l'Union africaine tout en continuant de pouvoir compter sur le soutien de plusieurs partenaires dont la Fondation Bill et Melinda Gates, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique et Afreximbank.

Je voudrais exprimer ma sincère gratitude aux États membres africains pour leur soutien continu à la conduite de la vision de l'ACBF d'une Afrique capable de réaliser son propre développement, et plus encore à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour avoir cru en nous.

L'on ne saurait trop souligner la supervision remarquable fournie par notre Conseil d'administration et le Conseil des gouverneurs de l'ACBF.

Le Secrétariat reste reconnaissant pour leur engagement actif dans les activités de la Fondation et pour la sagesse qu'ils apportent en vue de promouvoir la vision, la mission et la stratégie de la Fondation.

Professeur Emmanuel Nnadozie
Secrétaire Exécutif



Sommaire

LETTRE DE TRANSMISSION AU CONSEIL DES GOUVERNEURS	1
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	2
PRÉFACE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	3
INTRODUCTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF	4
ABRÉVIATIONS	7
I ^{ère} PARTIE: L'ACBF EN BREF	8
Partenaires	8
États membres africains (au 31 décembre 2019)	9
Pays partenaires non africains	9
Partenaires multilatéraux	9
II ^{ème} PARTIE: RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE – FAITS SAILLANTS DE 2019	10
III ^{ème} PARTIE: MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017-2021 DE L'ACBF	13
• <i>Pilier stratégique 1: Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement du continent</i>	13
• <i>Favoriser un leadership transformateur en Afrique.:</i>	13
• <i>Relever les défis de la mise en œuvre en Afrique</i>	13
• <i>Suivi de l'Agenda 2063</i>	14
• <i>Suivi de la dynamique économique de l'Afrique</i>	14
• <i>Améliorer la performance organisationnelle du COMESA</i>	14
• <i>Renforcement du Centre de lutte contre les tiques et les maladies transmises par les tiques</i>	15
Pilier stratégique 2:	
Soutenir les pays pour qu'ils atteignent des résultats de développement tangibles	15
• <i>Création du premier think tank des Comores</i>	16
• <i>Lancement de la stratégie de renforcement des capacités de la Gambie</i>	16
• <i>Appui au secteur financier du Nigéria</i>	16
• <i>Améliorer la productivité des agriculteurs et leur accès aux marchés en Éthiopie</i>	16
• <i>Renforcement des capacités d'absorption et de S&E au Zimbabwe</i>	16
• <i>Promotion de la mobilisation des ressources intérieures au Malawi</i>	17

Pilier stratégique 3:	
Améliorer les contributions du secteur privé et de la société civile au développement durable	17
• <i>Promotion de la la santé publique à travers la lutte antitabac</i>	17
• <i>Autonomisation des femmes en agriculture et les affaires</i>	17
Pilier stratégique 4:	
Tirer parti des connaissances et de l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement	18
• <i>Amélioration du réseau de production et de partage des connaissances en renforcement des capacités</i>	18
• <i>Connaissances et apprentissage en matière de renforcement des capacités traduits en méthodes et pratiques appropriées</i>	19
• <i>Reconnaissance de l'ACBF comme une source fiable de connaissances et apprentissage en renforcement des capacités</i>	19
• <i>Élargir la portée de l'ACBF grâce à la technologie</i>	21
V. Pilier stratégique 5:	
Amélioration de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle	21
• <i>Personnes et processus</i>	21
• <i>Partenariats et mobilisation des ressources</i>	21
• <i>Consolidation des partenariats internationaux</i>	22
• <i>Renforcement de la gouvernance et de la supervision de la Fondation</i>	23
IVème PARTIE	23
États financiers de 2019	23

Abréviations

ADI	Institut africain pour le développement
AfCoP	Communauté africaine des pratiques
BAD	Banque africaine de développement
CUA	Commission de l'Union africaine
GRD	Gestion axée sur les résultats de développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation internationale du travail
OUA	Organisation de l'unité africaine
S&E	Suivi et évaluation
UA	Union africaine

Conseil d'aministration



Erastus J.O. Mwencha
Président



Louka T. Katseli
Vice-présidente



Jonas Aklesso Daou



Jessie Rose D. Mabutas



Lamin Momodou
Manneh



Constant Koko
Mudekereza



Pauline Paledi



Mor Seck



Godfrey Simbeye



Graham Stegmann



Kevin Urama



Emmanuel Nnadozie

Membres indépendants du Comité d'audit et du risque



Babajide Adebaye



Thomas Asare



Niranjana Pant

Conseil des Gouverneurs

Pays/institution

BAD
BÉNIN

BOTSWANA
BURKINA FASO
BURUNDI
CABO VERDE
CAMEROUN
RÉP. CENTRAFRICAINE
TCHAD
COMORES
CONGO [République du]

CONGO [Rép. dém. du]

CÔTE D'IVOIRE
DJIBOUTI
ESWATINI
ÉTHIOPIE
GABON
GAMBIA, THE
GHANA
GUINÉE BISSAU
GUINÉE [République de]
KENYA

Gouverneur

M. Celestin Monga
S.E. Monsieur Abdoulaye Bio
Tchané
M. Kelapile Ndobano
S.E. Monsieur Lassané KABORÉ
S.E. Dr. Domitien NDIHOKUBWAYO
S.E.M. Olavo Avelino CORREIA
S.E.M. Alamine ousmane MEY
S.E M. Félix MOLOUA
S.E.M. Issa Doubragne
M. Fouady GOULAME
Madame EBOUKA-BABACKAS
Ingrid Olga Ghislaine
S.E.M. Mme Elysée
Munembwe Tamukumwe
S.E. M. Adama Coulibaly
Monsieur Ilyas Moussa Dawaleh
Hon. Neil Rijkenburg
S.E. Ahmed Shide
S.E.M. Jean-Fidèle OTANDAULT
Honorable Mambury Njie
Hon. Ken Ofori-Atta
S.E.M Aristides GOMES
S.E. M. Mamadi Camara
Hon. [Amb] Ukur Yatani Kanacho

Pays/institution

LIBÉRIA
MADAGASCAR

MAURICE
MALAWI
MALI
MAURITANIE

NAMIBIE
NIGER

NIGÉRIA
RWANDA
SAO TOME & PRINCIPE
SÉNÉGAL
SIERRA LEONE
SOUDAN
TANZANIE
TOGO

OUGANDA
PNUD
BANQUE MONDIALE
ZAMBIE
ZIMBABWE

Gouverneur

Hon. Samuel D. Tweah
S.E.M. Richard J.
RANDRIAMANDRATO
S.E.M. Pravind Jugnauth
Hon. Joseph Mwanamvekha
S.E.M. Boubou Cisse
S.E.M. Cheikh El Kebir Ould
Moulaye Taher
Hon. Obeth M. Kandjoze
S.E. Madame Aichatou
KANE BOULAMA
Mme. Zainab Shamsuna Ahmed
Dr. Uzziel Ndagijimana
S.E.M. Tavares dos Santos Vaz
S.E. M. Amadou Hott
Honourable Dr Francis M. Kaikai
H.E Dr. Ibrahim Ahmed Al-Bedwi
Hon. Dr. Philip Mpango MP
S.E. Madame Ayawovi Demba
TIGNOKPA
Hon. Matia Kasaija
Ms. Ahunna Eziakonwa
Hafez Ghanem
Hon. Bwalya Ng'andu
Hon. Prof. Mthuli Ncube



DÉVELOPPEMENT DURABLE



1 re PARTIE L'ACBF EN BREF



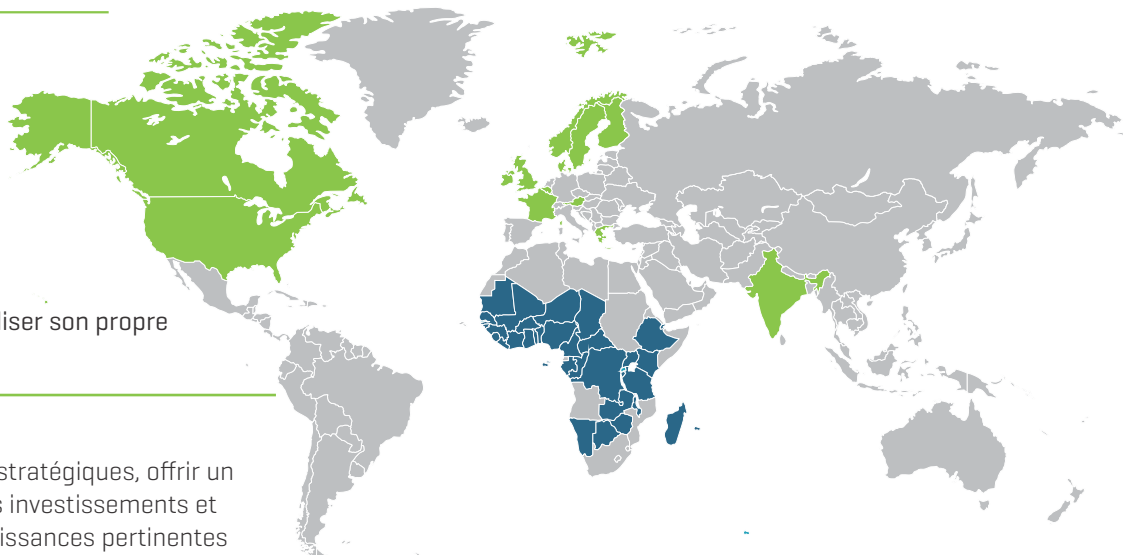
L'ACBF en bref

Vision

L'Afrique capable de réaliser son propre développement

Mission

Établir des partenariats stratégiques, offrir un soutien technique et des investissements et donner accès aux connaissances pertinentes liées au renforcement des capacités en Afrique



ACBF Builds Capacity and Responds to Africa's Capacity Needs through...

- ✓ Le renforcement des compétences
- ✓ La production et le partage des connaissances
- ✓ La gestion des projets
- ✓ Le développement institutionnel et organisationnel
- ✓ L'assistance technique et consultative
- ✓ L'administration des fonds

Partenaires

Jusqu'à présent, le travail de pointe de l'ACBF dans le développement des capacités humaines et institutionnelles pour la transformation de l'Afrique a reçu le digne soutien de ses États membres, de ses partenaires bilatéraux, des organisations internationales, etc., depuis sa création en 1991

États membres africains [au 31 décembre 2019]

Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Liberia, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

Pays partenaires non africains

Autriche, Canada, Danemark, États-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Norvège, Pays-Bas, Suède, et Royaume-Uni

Partenaires multilatéraux



2
lième PARTIE:
MISE EN ŒUVRE DE LA
STRATÉGIE 2017-2021 DE L'ACBF

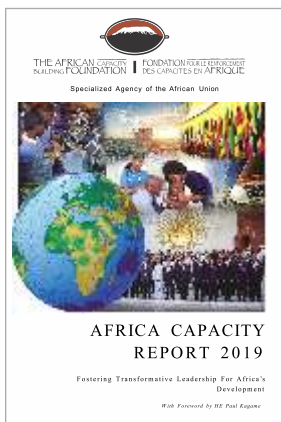


lième PARTIE:

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 2017-2021 DE L'ACBF

Au cours de l'exercice 2019, la Fondation a continué de se faire connaître grâce à la mise en œuvre d'opérations aux niveaux continental, régional et national. La Fondation s'intéressant principalement à combler le fossé entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, les interventions de l'ACBF ont notamment consisté à renforcer les capacités institutionnelles et humaines des États membres pour les aider à traduire les stratégies et politiques en résultats de développement souhaitables. L'ACBF a continué de se concentrer sur des rendements mesurables de ses interventions, en utilisant les piliers stratégiques et les gammes de services suivants comme repère pour ses programmes :

Pilier stratégique 1: Faciliter la réalisation efficace des priorités de développement du continent



Promouvoir le leadership transformateur en Afrique :

La Fondation a augmenté le nombre de publications stratégiques sur les connaissances au cours de l'année, conformément à sa mission d'accroître l'accès aux connaissances sur le renforcement des capacités.

Au cours de l'année, l'ACBF a produit le Rapport sur les capacités en Afrique 2019, dont le thème était *Promouvoir*

le leadership transformateur en vue du développement de l'Afrique. La publication a été lancée en marge de la réunion ministérielle du Comité technique spécialisé [CTS] de l'UA sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration, qui s'est tenue du 4 au 8 mars 2019. Les principales conclusions et recommandations du rapport ont été partagées avec les ministres et les délégués de tous les



pays africains. L'impact de la publication a été une meilleure compréhension du leadership et une visibilité accrue de l'ACBF en tant que source principale de connaissances pertinentes.

Relever les défis de la mise en œuvre en Afrique :

Alors que les économies africaines recherchent une croissance plus rapide et plus inclusive, la nécessité de combler le fossé entre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques est devenue plus critique que jamais. Au cours de l'année, l'ACBF a organisé le Sommet des think tanks africains 2019 à Nairobi, au Kenya, sur le thème : « *Relever les défis de la mise en œuvre du développement durable de l'Afrique* ». La Fondation a fourni une plate-forme pour le Sommet afin de proposer des solutions pratiques sur la

façon d'augmenter la capacité des institutions africaines à mettre en œuvre plus efficacement les politiques en Afrique. Pour consolider le statut de la Fondation en tant qu'acteur important dans le renforcement des capacités en Afrique, le Sommet s'est achevé par un communiqué appelant l'ACBF, en tant qu'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, à coordonner l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités sur la mise en œuvre de politiques et programmes en Afrique.

En poursuivant l'effort de l'Union africaine [UA] vers une coopération régionale plus étroite, l'ACBF a été impliquée au premier plan dans la production du Rapport 2019 sur le statut de l'intégration régionale en Afrique, qui a relevé les défis et les faiblesses liés aux processus



d'intégration en Afrique. Le rapport a été bien reçu par les chefs d'État et de gouvernement africains lors du sommet de l'UA au cours de l'année, avec un engagement à aligner leurs plans nationaux de développement sur les programmes régionaux et continentaux pour en maximiser l'efficacité.



Suivi et évaluation de l'Agenda 2063 :

L'ACBF a apporté son appui à la CUA pour l'élaboration du cadre de suivi et d'évaluation de l'Agenda 2063 et des profils d'indicateurs de base requis pour un suivi et des rapports harmonisés sur l'avancement du premier Plan décennal de mise en œuvre (FTYIP) de l'Agenda 2063 sur le continent. Grâce aux contributions

techniques de l'ACBF, le *Manuel des indicateurs de base de l'Agenda 2063* a été mis à jour et préparé pour être utilisé par les CER et les États membres. Le cadre de suivi et d'évaluation a depuis été validé par les États membres et sera utilisé dans la préparation du premier rapport d'étape de l'Agenda 2063 au niveau national.

Suivi de la dynamique économique de l'Afrique :

À la demande de la CUA, l'ACBF a contribué à la production de la *Dynamique de développement de l'Afrique 2019* (avec la CUA et l'Organisation de coopération et de développement économiques). Il s'agit

de l'un des rapports phares qui utilise les leçons apprises dans les cinq régions africaines (Afrique centrale, Afrique orientale, Afrique du nord, Afrique australe et Afrique de l'ouest) pour partager les meilleures pratiques et les solutions applicables aux besoins uniques des économies africaines.



Amélioration des performances organisationnelles du COMESA :

Poursuivant son rôle de réforme durable des institutions africaines, l'ACBF a réalisé au cours de l'année sous examen une évaluation des performances organisationnelles et opérationnelles du COMESA. L'objectif global était *de cartographier et de repenser les informations et les flux de travail de manière à atteindre une efficacité opérationnelle mesurable, et à renforcer la gestion des performances de l'organisation*. Cet exercice a permis d'identifier un certain nombre de lacunes dans les domaines de la capacité de gestion des ressources humaines, de la gestion organisationnelle, de la passation de marchés, de systèmes d'information, de la gestion de la performance et du suivi et de l'évaluation. L'ACBF a formulé des recommandations pour améliorer les capacités dans ces domaines essentiels.

En outre, l'ACBF a proposé un plan d'amélioration de la gestion de la performance organisationnelle, qui offre au leadership, à la direction et au personnel du COMESA l'occasion d'adopter

pleinement et d'introduire progressivement des principes de gestion de la performance dans le fonctionnement quotidien de l'organisation. Le Secrétariat du COMESA a accueilli avec satisfaction l'évaluation de l'ACBF.

La Fondation a également effectué un examen de la structure organisationnelle du COMESA en évaluant ses valeurs partagées, sa stratégie, sa structure, ses systèmes, son personnel, ses compétences et son style. Ceci était nécessaire pour comprendre comment le COMESA était organisé et fonctionnait en relation avec ses fonctions et activités, ses rapports hiérarchiques et ses structures d'autorité, ainsi que le cadre/mandat juridique, qui permet à l'organisation de fonctionner en tant qu'entité intergouvernementale.

Sur la base des résultats, l'ACBF a recommandé une structure d'entreprise plus légère et plus adaptée aux besoins qui répondra aux problèmes émergents et stimulera l'efficacité et l'efficience au sein de l'organisation.

Renforcement du Centre pour les tiques et les maladies transmises par les tiques :

Le Centre des tiques et des maladies transmises par les tiques [CTTBD] est une entreprise de production de vaccins basée à Lilongwe, au Malawi. Le Centre a été créé comme entité de l'Organisation de l'unité africaine [OUA] en 1978 mais n'a pas été intégré aux structures de l'Union africaine [UA] pendant le processus de transformation de l'OUA en UA. En 2012, l'Assemblée de l'UA a décidé d'intégrer officiellement le CTTBD dans les structures de l'UA. L'Assemblée a demandé à la CUA de mener des enquêtes sur les implications juridiques, institutionnelles, structurelles et financières de l'intégration du Centre dans les structures de l'UA.

L'AUC chargé l'ACBF de mener une étude indépendante sur la durabilité du CTTBD et de déterminer comment l'intégrer plus efficacement dans les structures de l'UA. L'évaluation organisationnelle du Centre inclut l'examen du statut juridique et de la structure de gouvernance, la gestion financière et l'analyse financière, la gestion des ressources humaines [RH], la passation de marchés, la planification stratégique et opérationnelle. Le rapport de l'étude a été bien reçu par le Comité technique spécialisé de l'UA sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement et orientera la décision de l'Assemblée de l'UA sur l'avenir du Centre.



Pilier stratégique 2: Appuyer les pays pour qu'ils atteignent des résultats de développement tangibles



Création du premier think tank des Comores :

Dans le cadre de sa stratégie d'amélioration et d'élargissement de la source de connaissances, l'ACBF a aidé l'Union des Comores à créer le Centre d'analyse et de recherche sur les politiques publiques [CNARPP] au cours de l'exercice 2019. La Fondation

est heureuse que le gouvernement et d'autres partenaires au développement ont manifesté leur intérêt à soutenir le Centre. Cela témoigne des progrès accomplis dans la stratégie de l'ACBF, visant à établir des liens avec les gouvernements et les principales parties prenantes afin d'appuyer les programmes de renforcement des capacités.

Lancement de la stratégie de renforcement des capacités de la Gambie :

Le 12 juillet 2019, le gouvernement de la République de Gambie a lancé la stratégie de renforcement des capacités du pays, élaborée par l'ACBF. La Stratégie est utilisée par le Gouvernement et d'autres partenaires dans les efforts de renforcement des capacités du pays et dans la mobilisation de ressources pour sa mise en œuvre.

Appui au secteur financier du Nigéria :

Au cours de l'année, la Fondation a soutenu un projet de renforcement des capacités des hauts fonctionnaires du ministère des Finances du Nigéria. Le projet a contribué à renforcer la capacité des hauts fonctionnaires à s'acquitter efficacement de leurs fonctions.

Amélioration de la productivité des agriculteurs et de l'accès aux marchés en Éthiopie :

Un projet de renforcement des capacités organisationnelles a été mis en œuvre avec succès au Ministère de l'élevage et des pêches de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, dans le but d'améliorer la productivité des agriculteurs et l'accès aux marchés pour les produits de l'élevage.

Renforcement de la capacité d'absorption et du S&E au Zimbabwe :

L'ACBF a facilité la gestion de l'appui du Groupe de la Banque africaine de développement à un certain nombre de projets au Zimbabwe. La collaboration s'est avérée très efficace pour accélérer le décaissement à ces projets et pour rendre compte de l'utilisation des ressources allouées. L'ACBF a également formé des professionnels de l'évaluation du Zimbabwe à l'utilisation du logiciel ATLAS.ti pour l'analyse qualitative des données.

Promotion de la mobilisation des ressources nationales au Malawi :

L'ACBF a produit une note consultative sur la mobilisation des ressources nationales à partir des résultats de son Rapport sur les capacités en Afrique 2019. La Commission nationale de planification du Malawi a adopté la note, qui était essentielle pour soutenir l'adoption par le gouvernement d'une stratégie de mobilisation de ressources des systèmes de paiement en ligne.



Développement
des
compétences

- ✓ Formation de centaines de femmes entrepreneurs au Tchad, au Mali. En République du Congo, au Libéria, au Malawi et au Rwanda ;
- ✓ Formation de professionnels de l'évaluation au Zimbabwe
- ✓ Amélioration de la productivité des agriculteurs et de l'accès aux marchés pour les produits de l'élevage en Éthiopie.

Pilier stratégique 3:

Améliorer les contributions du secteur privé et de la société civile au développement durable



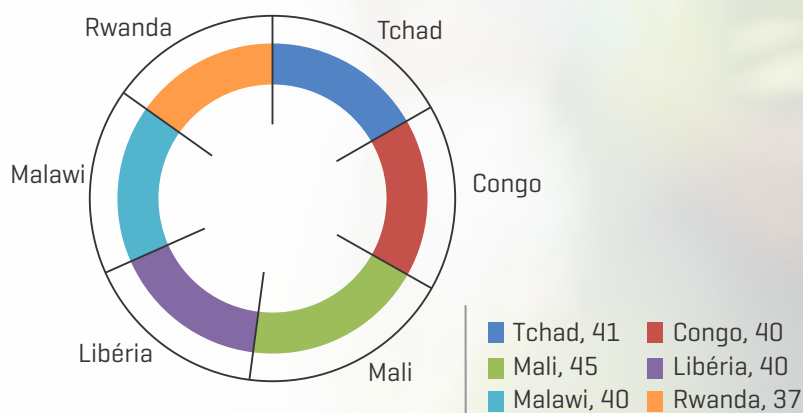
Autonomisation des femmes en agriculture et en affaires:

La Fondation a achevé avec succès un vaste programme de renforcement des compétences pour des femmes entrepreneurs sélectionnées au Tchad, au Mali, en République du Congo, au Libéria, au Malawi et au Rwanda. Cet exercice a été réalisé dans le cadre des programmes de la Fondation pour l'autonomisation des femmes en agriculture et la promotion de

l'entrepreneuriat féminin. Les principaux domaines d'intervention étaient le renforcement des compétences en planification et en organisation, en marketing et en gestion financière. La formation sera suivie par la mise à disposition d'un capital de démarrage ciblé pour permettre aux participantes de mettre en pratique de nouvelles compétences. Le programme est géré en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique [BADEA].



Programme d'entrepreneuriat des fem





Assistance
technique et
services consultatifs

- ✓ Projet d'autonomisation des femmes dans l'agriculture en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique [BADEA] ;
- ✓ Programme pour l'entrepreneuriat féminin en partenariat avec la Banque arabe pour le développement économique en Afrique [BADEA] ;
- ✓ Programme de lutte antitabac en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates ;
- ✓ Programme de gestion et de gouvernance économiques et financières en partenariat avec Afreximbank ;
- ✓ Programme de développement des capacités organisationnelles en partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates.



Promouvoir la santé publique et consolider les partenariats pour des résultats dans les projets de lutte antitabac :

L'ACBF a consolidé son partenariat avec les institutions régionales de lutte antitabac grâce au lancement d'une deuxième phase de son programme de renforcement des capacités mis en œuvre avec l'appui de la Fondation Bill & Melinda Gates. Les partenaires régionaux de ce programme comprennent : le Centre pour la lutte antitabac en Afrique [CTCA], l'Alliance pour la lutte antitabac en Afrique

[ATCA] et l'Université du Cap [UCT]. Le programme enregistre des progrès importants, notamment l'adoption d'une législation antitabac en Côte d'Ivoire, en Éthiopie et au Kenya. La Fondation a également appuyé des projets de lutte antitabac dans la mise en place de leurs systèmes de suivi et d'évaluation. Ce programme comprenait le développement des outils nécessaires pour la collecte, la gestion et la communication des données. Les partenaires de la lutte antitabac ont été initiés aux méthodes de collecte de données en temps réel et par voie électronique.

Pilier stratégique 4:

Tirer parti des connaissances et de l'apprentissage pour accroître l'efficacité du développement



Renforcement des réseaux pour produire et partager des connaissances sur le renforcement des capacités :

Le Sommet des Think Tanks africains 2019 a été organisé par l'ACBF en partenariat avec le gouvernement du Kenya et le Kenya Institute for Public Policy Research and Analysis (KIPPRA) avec divers partenaires. Le Sommet s'est tenu du 24 au 26 avril 2019 à Nairobi, au Kenya, sous le thème : « *Relever les défis de la mise en œuvre du développement durable de l'Afrique* ».

Le Sommet a contribué à accroître la

compréhension des capacités humaines et institutionnelles et de l'environnement propice nécessaires à la mise en œuvre efficace des politiques et programmes en Afrique. La réunion a abouti à des recommandations pratiques pour la mise en œuvre réussie des politiques et programmes en Afrique. Le Sommet s'est terminé par un communiqué appelant l'ACBF, en tant qu'institution spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, à coordonner l'élaboration d'un programme de renforcement des capacités sur la mise en œuvre des politiques et programmes en Afrique.

Enraciner la culture des résultats dans la politique de développement :

L'ACBF a coorganisé le Forum 2019 sur la gestion pour les résultats du développement (GRD) avec la Communauté africaine de pratique (AfCoP) pour la Gestion pour les résultats du développement (GRD), la République du Sénégal et la Banque africaine de développement (BAD) sous le thème : « *Rétrospective sur la route de la GRD en Afrique : succès et leçons pour l'avenir* ».

L'objectif du Forum était de réfléchir sur les réalisations de l'AfCoP et de parvenir à un consensus sur une vision partagée et des principes communs de la GRD dans le contexte spécifique des pays africains qui

guideront les prochaines actions de l'AfCoP. En tant que partenaire clé dans la mise en œuvre de la composante connaissances du projet AfCoP, l'ACBF a été pleinement impliquée dans la conception et la réalisation du Forum. Les principaux résultats obtenus comprennent l'organisation réussie du Forum 2019 sur la GRD conformément au programme prévu, la remise de six projets de documents visant à revisiter les piliers de la GRD, la reconnaissance unanime de l'ACBF et de son expertise dans le soutien à l'AfCoP, encourager les institutions à s'acquitter de leur mandat et une visibilité accrue de l'ACBF en tant qu'acteur clé de l'AfCoP.

Traduire les connaissances et l'apprentissage en matière de renforcement des capacités en méthodes et pratiques pertinentes :

Au cours de l'année sous examen, l'ACBF s'est associée à la Banque mondiale pour produire neuf notes de leçons sur le renforcement des capacités. Celles-ci visaient à partager les expériences autour des interventions de renforcement des capacités et le travail effectué par l'ACBF en Afrique au fil des ans. Les notes sont des produits de connaissances pratiques, qui éclaireront les futures interventions de renforcement des capacités tout en fournissant une motivation et un soutien supplémentaires pour l'apprentissage et les progrès continus en matière de renforcement des capacités en Afrique et au-delà.

Intégration de l'évaluation de la fragilité dans les interventions de développement :

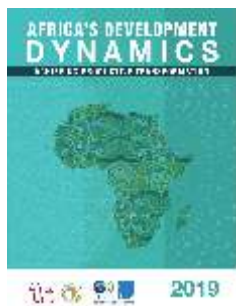
À mesure que les menaces posées par des facteurs tels que le changement climatique et l'instabilité augmentent, le renforcement de la résilience des pays est devenu plus impératif. Au cours de l'exercice 2019, à l'invitation de la Banque africaine de développement (BAD), l'ACBF a participé à la formation de la BAD pour les institutions régionales sur l'application de l'objectif de fragilité dans le renforcement de la résilience régionale, du 21 au 25 octobre 2019, à Nairobi, au Kenya.

La formation a permis à l'évaluation de la fragilité des pays d'être intégrée dans les interventions futures et aux organisations régionales d'améliorer leur compréhension de l'impact de la fragilité et de ses effets d'entraînement sur l'intégration régionale, le commerce et l'investissement.



- ✓ Rapport sur la capacité de l'Afrique à favoriser un leadership transformateur pour les impératifs de capacité de développement de l'Afrique pour les ODD : conformément à l'Agenda 2063 ;
- ✓ Manuel des indicateurs de base pour les ODD et l'Agenda 2063 ;
- ✓ Notes sur les leçons à tirer du développement des capacités ;
- ✓ Réseaux de connaissances et communautés de pratique, Réseau africain de réflexion, Communauté africaine de pratique ;
- ✓ Soutenir la Commission de l'UA dans la production de :
 - La dynamique du développement de l'Afrique 2019;
 - Le rapport 2019 sur l'intégration régionale en Afrique ;

L'assistance technique et soutien consultatif.



Reconnaissance de l'ACBF en tant que source fiable de connaissances et d'apprentissage en matière de renforcement des capacités :

L'ACBF, à la demande de la CUA, a contribué à la rédaction et à la production de rapports continentiels phares tels que La dynamique du développement de l'Afrique 2019 [avec la CUA et l'OCDE]. Le rapport utilise les leçons apprises dans les cinq régions africaines [Afrique centrale,

Afrique orientale, Afrique du nord, Afrique australe et Afrique occidentale], pour élaborer des recommandations et partager les bonnes pratiques adaptées aux spécificités des économies africaines.

L'ACBF a participé à la rédaction et à la production du rapport 2019 sur l'état de l'intégration régionale en Afrique, qui a été présenté devant les chefs d'État et de gouvernement africains à Niamey, au Niger, en juillet 2019.



Appui aux parlements en Afrique :

Conformément à son statut d'agence spécialisée de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, et en reconnaissance du soutien de l'ACBF aux parlements et aux membres des parlements en Afrique au cours des 28 dernières années, la Fondation a été invitée à fournir une expertise technique lors du Séminaire de développement professionnel de la Society of Clerks-At-The-Table

[SoCATT] Africa, qui s'est tenu du 7 au 8 juin 2019 à Livingstone, en Zambie.

L'ACBF a présenté un document intitulé « Renforcer les capacités de la bureaucratie parlementaire pour soutenir les parlements nationaux dans la réalisation de l'objectif des ODD et de l'Agenda 2063 », renforçant ainsi sa position de prestataire de services consultatifs crédibles et d'assistance technique.

Promotion du travail décent pour la transformation de l'économie informelle :

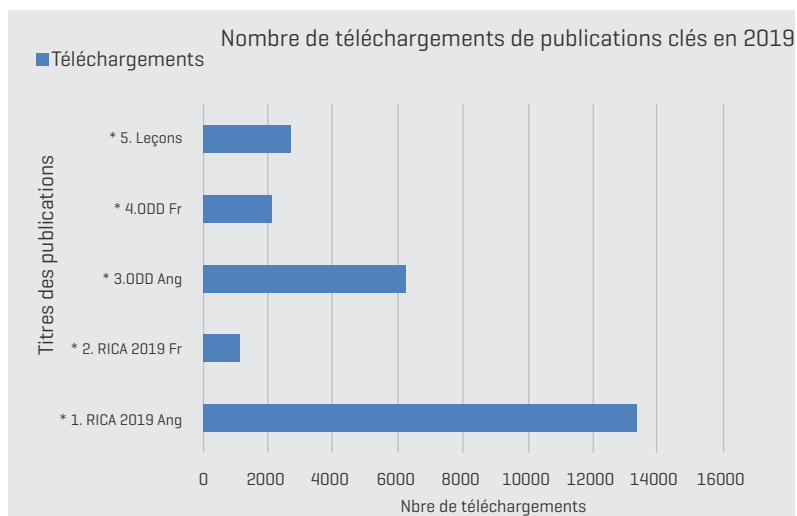
L'ACBF a contribué à la préparation et à la finalisation du projet UA-BIT sur le travail décent pour la transformation de l'économie informelle en Afrique (2020-2024) en développant et en présentant une matrice de renforcement des capacités en travail décent pour les micro, petites et moyennes entreprises, y compris les

résultats, les extraits, les activités et les groupes cibles. La participation de l'ACBF au développement de la composante de renforcement des capacités du projet UA-OIT sur le travail décent a été l'occasion pour la CUA de s'appuyer sur l'expertise de l'ACBF pour élaborer des programmes de renforcement des capacités en collaboration avec un nouveau partenaire [OIT].

Prestation des services consultatifs aux gouvernements : En 2019, la Fondation a lancé le rapport intitulé :

« *Impératifs de capacité pour les Objectifs de développement durable : conformes à l'Agenda 2063 de l'Union africaine* » en partenariat avec l'Unité consultative des ODD au sein du Cabinet du Président du Ghana. Le rapport a identifié les capacités nécessaires aux pays africains pour saisir les opportunités offertes par les ODD dans le cadre de l'Agenda 2063. Le rapport a constaté que les capacités humaines et institutionnelles

limitées sont un obstacle majeur à la réussite de la mise en œuvre des ODD. Les agences de mise en œuvre, les secteurs et les ministères manquent souvent de personnes possédant les compétences nécessaires pour obtenir des résultats, et l'allocation des ressources publiques pour renforcer les capacités est souvent inadéquate, imprévisible et irrationnelle. Le rapport contient des recommandations sur la manière dont les pays africains peuvent accroître leurs capacités à mettre en œuvre les ODD dans le cadre de l'Agenda 2063.



Titres des publications clés

- *1. Rapport sur les capacités en Afrique 2019: Promouvoir le leadership transformateur pour le développement de l'Afrique (version anglaise)
- *2. Rapport sur les capacités en Afrique 2019: Promouvoir le leadership transformateur pour le développement de l'Afrique (version française)
- *3. Impératifs des capacités pour les ODD: Conformes à l'Agenda 2063 de l'Union africaine (version anglaise)
- *4. Impératifs des capacités pour les ODD: Conformes à l'Agenda 2063 de l'Union africaine (version française)
- *5. Notes de leçons sur le renforcement des capacités en Afrique

Élargissement de la portée de l'ACBF grâce à la technologie :

La bibliothèque virtuelle de l'ACBF sur le renforcement des capacités a continué de jouer un rôle central dans la diffusion des produits de connaissances de l'ACBF au-delà des frontières géographiques. Les personnes qui ont accédé aux produits de connaissances de l'ACBF grâce à la bibliothèque virtuelle venaient de 135 pays du

monde, tous les pays africains étant représentés avec 74,11%, 10,36% des Amériques, 8,15% d'Asie, 6,81% d'Europe, 0,29% d'Océanie et 0,28% d'un emplacement physique non enregistré. La rapidité, la pertinence et la qualité des produits de connaissance sont demeurées élevées, comme en témoignent les commentaires des sondages de satisfaction des utilisateurs.

Pilier stratégique 5: Amélioration de l'efficacité organisationnelle et opérationnelle



- ✓ Amélioration de la performance organisationnelle du COMESA ;
- ✓ Renforcement du Centre pour les tiques et les maladies transmises par les tiques au Malawi ;
- ✓ Création et mise en service du Centre d'analyse et de recherche sur les politiques publiques [CNARPP] aux Comores.

Partenariats et mobilisation des ressources

En 2019, l'ACBF a continué de concentrer ses efforts de partenariat sur cinq catégories de partenaires : les États membres africains, l'Union africaine, certains pays non africains, des partenaires multilatéraux et des fondations.

Les pays africains ont continué, quoiqu'à un rythme plus lent, à soutenir les opérations de la Fondation par le paiement de leurs cotisations. Le Secrétariat a continué de travailler avec les États membres pour veiller à ce que les contributions soient payées en temps utile pour permettre une planification efficace des activités de renforcement des capacités.

Outre les efforts des États membres, l'ACBF a continué de travailler avec l'Union africaine sur l'opérationnalisation de la décision EX.CL/Dec.1049[XXXIV] de février 2019, dans laquelle l'UA « reconnaît la contribution effective de l'ACBF au développement de l'Afrique depuis sa création en 1991 » et « demande à la Commission, en collaboration avec l'ACBF, d'évaluer la contribution financière annuelle que l'UA pourrait

apporter aux opérations de l'ACBF et de faire rapport au Conseil exécutif ». L'évaluation a été réalisée en août et septembre 2019 et une décision est attendue sur le montant de la contribution pour l'année 2020. Au-delà de l'établissement d'une relation de financement, l'ACBF a consolidé son partenariat stratégique avec l'Union africaine, en soutenant la Commission dans de nombreuses activités et en étant associée avec toutes les activités stratégiques en tant qu'agence spécialisée.

La Fondation a poursuivi ses relations avec ses partenaires bilatéraux non africains, dont le Canada, la France, l'Irlande, les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni et les États-Unis, en plus de l'Union européenne, l'Allemagne et le Japon. La Fondation s'est engagée avec le Japon grâce à sa participation à la TICAD7 à Yokohama, au Japon et avec la Suède par le biais de réunions avec le conseiller de la coopération régionale basé à Addis-Abeba.

Des échanges plus ciblés ont été tenus avec la République populaire de Chine, en particulier sur les discussions de suivi pour la mise en œuvre de l'engagement pris dans le cadre du



Assistance technique et services consultatifs

- ✓ Stratégie de développement des capacités pour la Gambie ;
- ✓ Concept pour le programme d'évaluation des besoins en capacités et de développement des capacités pour la région du Sahel ;
- ✓ Programme de développement des capacités pour la gouvernance du travail et des migrations ;
- ✓ Appui technique à divers départements de la Commission de l'UA.

Forum de 2018 sur la coopération sino-africaine (FOCAC) de construire et d'établir l'Institut africain de renforcement des capacités au siège de l'ACBF à Harare, dont l'ACBF assurera la gestion. La Fondation a également conclu un accord de coopération avec le Centre de coopération internationale de la Commission nationale de développement et de réforme (ICC-NDRC) visant à créer un cadre de collaboration en appui au renforcement des capacités en Afrique.

La signature, en avril 2019, d'un plan de travail conjoint avec l'Institut africain de développement (ADI), est un progrès important vers la construction d'un partenariat stratégique avec le Groupe de la Banque africaine de développement. L'ADI et l'ACBF mettent en œuvre conjointement ce plan. La Fondation a également poursuivi son engagement avec la Banque mondiale, Afreximbank, la BADEA et la Fondation Bill & Melinda Gates.

Renforcement de la gouvernance et de la surveillance de la Fondation

Le Conseil des gouverneurs de l'ACBF est resté activement engagé pour appuyer les activités de la Fondation et assurer sa pérennité à long terme. À cet égard, le Comité de mobilisation des ressources du Conseil des gouverneurs a convenu d'une feuille de route pour mobiliser les pays membres et les partenaires afin qu'ils honorent leurs promesses de soutien financier au Plan stratégique 2017-2021.

Le Comité de sélection du Conseil des gouverneurs s'est également réuni pour sélectionner des membres indépendants afin de pourvoir les postes vacants au Conseil d'administration, garantissant ainsi que la fonction de contrôle des activités de la Fondation reste solide.

Le Conseil d'administration est resté pleinement opérationnel et a réussi à garantir la solidité du cadre de contrôle interne et des processus de gestion financière de la Fondation.

Perspectives d'avenir en 2020

À l'avenir, un changement durable en Afrique exigera des investissements à long terme dans les capacités humaines et institutionnelles pour assurer la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement. En conséquence, en 2020, la Fondation continuera d'investir dans le renforcement des capacités, en fournissant un appui technique et des services de renforcement des capacités et en

partageant les connaissances pour la transformation de l'Afrique, en tirant parti des leçons de ses 29 années d'expérience en matière de renforcement des capacités en Afrique. S'appuyant sur les priorités continentales, régionales et nationales et guidée par la stratégie 2017-2021, la Fondation continuera à mettre en œuvre des programmes ciblés de renforcement des capacités en mettant l'accent sur les résultats et l'impact.

3

PARTIE III:
États financiers de 2019



PARTIE III:

États financiers de 2019

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

ETATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

DECLARATION DE RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (la Fondation) est tenue au maintien d'une comptabilité adéquate et à l'établissement, à l'intégrité et à la présentation sincère des états financiers et des informations y afférentes. Les auditeurs indépendants de la Fondation, Deloitte & Touche, ont effectué l'audit des états financiers et leur rapport est disponible en pages 4 à 6.

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) publiées par le Conseil International des Normes Comptables (IASB) et les interprétations publiées par le Comité International d'Interprétation des Normes d'Information Financières (IFRSIC).

La Direction est également responsable des systèmes de contrôle interne. Ceux-ci sont conçus pour fournir une assurance raisonnable mais non absolue, quant à la fiabilité des états financiers, pour garantir, vérifier et superviser de manière adéquate une comptabilité des actifs, et pour prévenir et détecter des anomalies ainsi que des pertes significatives. Les systèmes sont mis en œuvre et surveillés par un personnel qualifié avec une séparation appropriée des pouvoirs et fonctions. Aucun élément n'a été porté à l'attention de la Direction pour signaler un manquement significatif dans le fonctionnement de ces contrôles, procédures et systèmes durant l'exercice considéré.

Les états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation. Aucun élément n'a été porté à l'attention de la Direction signalant que la continuité d'exploitation de la Fondation n'était plus assurée dans un avenir prévisible.

Les états financiers présentés aux pages 7 à 53 ont été adoptés par le Conseil d'administration le 26/02/2020 et signés en son nom par :



SECRETAIRE EXECUTIF



DIRECTEUR DE FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION



PO Box 267
Harare
Zimbabwe

Deloitte & Touche
Registered Auditors
West Block
Borrowdale Office Park
Borrowdale Road
Borrowdale
Harare
Zimbabwe

Tel: +263 (0) 8677 000261
+263 (0) 8644 041005
Fax: +263 (0) 4 852130
www.deloitte.com

**RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE**

RAPPORT SUR LE CONTROLE DES COMPTES DES ETATS FINANCIERS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (« la Fondation »), présentés aux pages 7 à 27, comprenant l'état de situation financière au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultat global, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date, les notes aux états financiers, y compris un résumé des méthodes principales de comptabilité.

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Base d'opinion

Nous avons effectué notre contrôle des comptes financiers selon les Normes Internationales d'audit (ISA). Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la rubrique des Responsabilités de l'Auditeur pour le Contrôle des États financiers de notre rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément au Code de Déontologie des professionnels comptables publiés par le Conseil des normes International de déontologie comptable (IFAC) ainsi que les exigences éthiques pertinentes pour notre contrôle des états financiers au Zimbabwe. Nous avons rempli nos responsabilités éthiques conformément à ces exigences et au Code de déontologie des professionnels comptables. Nous croyons que la preuve d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée pour servir de base à notre opinion.

Autre information

La Direction est responsable de l'autre information. L'autre information comprend la lettre d'affirmation de la direction ainsi que le rapport relatif aux avances au titre des projets que nous avons obtenu avant la date de ce rapport d'auditeur. L'autre information ne comprend pas les états financiers ni notre rapport d'auditeur sur les comptes annuels.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas l'autre information et nous n'exprimons pas d'opinion d'audit ni aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire l'autre information et d'évaluer si ces informations correspondent aux états financiers ou à nos connaissances obtenues durant l'audit, ou si elles contiennent des inexactitudes importantes.

Si, selon le travail que nous avons effectué sur l'autre information que nous avons obtenue avant la date de ce rapport d'auditeur, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes, nous sommes tenus de les signaler. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS (Suite)
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Responsabilité de la Direction pour les États financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation des États Financiers présentant une image fidèle conformément aux Normes Internationales d'information Financière ainsi que pour un contrôle interne tel que déterminé nécessaire par la Direction afin de permettre la préparation des États Financiers exempts de déclarations erronées significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur.

Lors de l'établissement des États Financiers, la Direction est responsable d'évaluer la capacité de la Fondation à continuer de poursuivre ses activités sous l'hypothèse de la continuité d'exploitation, et si nécessaire, de divulguer des informations relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer les conventions comptables de la continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses opérations ou ne dispose d'aucune alternative pratique que de le faire.

Responsabilités de l'Auditeur pour l'Audit des États financiers

Nos objectifs sont d'obtenir une assurance raisonnable que les États financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, et d'émettre un rapport d'Auditeur qui inclut notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit pas qu'un contrôle des comptes financiers effectué conformément aux normes d'exercice professionnel permette de détecter toute anomalie significative lorsque celle-ci existe. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans l'ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces États financiers.

Dans le cadre d'un contrôle des comptes financiers conformément aux normes d'exercice professionnel, nous exerçons un jugement professionnel et conservons le scepticisme professionnel tout au long du contrôle des comptes financiers. Aussi nous :

- Identifions et évaluons les risques que les États financiers comportent des anomalies, que ce soit en raison d'une fraude ou d'une erreur, nous concevons et nous exécutons des procédures de contrôle des comptes financiers répondant à ces risques et nous obtenons des preuves de contrôle des comptes financiers suffisantes et appropriées pour servir de base à notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie résultant d'une fraude est supérieur à celui résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, des fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Obtenons une compréhension du contrôle interne pertinent pour le contrôle des comptes financiers afin de concevoir des procédures de contrôle des comptes financiers appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.

- Évaluons la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations relatives faites par la Direction.
- Concluons sur la pertinence de l'utilisation par la Direction d'une comptabilité établie sur le principe de la continuité de l'exploitation et sur base des preuves de contrôle des comptes financiers obtenues, évaluons s'il existe une incertitude importante soit liée aux événements soit aux conditions susceptibles d'émettre des doutes importants sur la capacité de la Fondation de continuer en tant qu'une continuité d'exploitation.
Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention dans notre rapport de d'audit sur ces informations publiées dans les Etats financiers ou, si ces informations sont inadéquates, nous devons modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur la preuve de contrôle des comptes financiers obtenue jusqu'à la date du rapport de notre auditeur. Toutefois, les événements ou les conditions futures peuvent faire en sorte que la Fondation cesse de poursuivre ses activités en tant que continuité d'exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des Etats financiers, y compris les informations publiées, et nous évaluons si les Etats financiers représentent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière qui permet une présentation juste.

RAPPORT DES AUDITEURS INDEPENDANTS (SUITE)
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

Nous communiquons avec la Direction concernant, entre autres, l'étendue convenue et le calendrier de l'audit et les résultats de l'audit, y compris des lacunes importantes que nous identifions lors de notre contrôle des comptes financiers.

Nous fournissons également à la Direction une déclaration selon laquelle nous avons respecté les exigences éthiques pertinentes en matière d'indépendance et pour communiquer avec elles toutes les relations et autres questions que nous pensons susceptibles d'impacter raisonnablement notre indépendance et, dans la mesure du possible, les mesures envisageables.

Charity Mtwazi est l'associée signataire du rapport des auditeurs indépendants sur le contrôle des comptes financiers.

Deloitte & Touche

Deloitte & Touche

Par: Charity Mtwazi

Partenaire

Certificat de Pratique PAA8 Numéro 0585

Auditeur enregistré

Date 19/03/20

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Au 31 décembre 2019

	Notes	2019 US\$	2018 US\$
ACTIFS			
Actifs non-courants			
Immobilisations corporelles	5.1	2 548 687	2 630 131
Droit de jouissance	5.2	1 070 278	-
Total actifs non courants		3 618 965	2 630 131
Actifs courants			
Stocks	6	53 580	67 214
Comptes débiteurs	7	2 470	15 992
Montants dus par le personnel	8	196 023	246 286
Avances au titre des projets	9	1 758 268	469 261
Autres actifs	10	408 713	375 252
Disponibilités	11	9 301 953	14 776 741
Total actifs courants		11 721 007	15 950 746
TOTAL DE L'ACTIF		15 339 972	18 580 877
FONDS CUMULES ET PASSIFS			
Fonds cumulés		12 854 485	16 857 722
Passifs courants			
Charges à payer	12	32 890	112 893
Provisions	12.1	211 771	334 609
Autres passifs	13	887 498	856 278
Passifs liés aux leasing financiers	13.1	192 866	-
Total passifs courants		1 325 025	1 303 780
Passifs à long terme			
Passifs liés aux leasing financiers	13.1	658 587	-
Prestation de retraite	13.2	501 875	419 375
Total passifs à long terme		1 160 462	419 375
TOTAL FONDS CUMULES ET PASSIFS		15 339 972	18 580 877


.....
SECRETAIRE EXECUTIF

26 Février 2020


.....
DIRECTEUR DE FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES

ETAT DU COMPTE DE RESULTAT GLOBAL Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	<u>Notes</u>	<u>2019</u> US\$	<u>2018</u> US\$
PRODUITS			
Contributions directes		3 355 666	4 082 679
Contributions particulières	14	3 664 388	12 118 278
Autres produits reçus	14.1	505 435	472 422
Total des produits		7 525 489	16 673 379
CHARGES			
Dépenses liées aux projets			
Dépenses liées aux projets relatifs aux piliers stratégiques 1-4	15	5 168 997	12 596 135
Dépenses de développement des programmes/projets	15.1	3 413 035	3 531 124
Total des charges liées aux projets et programmes		8 582 032	16 127 259
Frais d'administration et du Conseil d'Administration	16	3 210 094	3 417 407
Total des charges		11 792 126	19 544 666
Résultat de l'exercice (Excès des dépenses sur les recettes)	21	(4 266 637)	(2 871 287)

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	<u>2019</u> US\$	<u>2018</u> US\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	(4 266 637)	{2 871 287}
Ajustement au titre de :		
Amortissement des immobilisations corporelles	333 162	112 555
Intérêt financier	98 413	-
Intérêt acquis	(23 689)	(17 161)
Sortie de liquidités liées aux activités opérationnelles avant évolution du fonds de roulements	(3 858 751)	(2 776 093)
Diminution des avances au titre des projets	{1 289 008}	1 579 226
(Augmentation)/diminution des comptes débiteurs	13 522	{5 552}
(Augmentation)/ diminution des montants dus par le personnel	50 263	{81 843}
Diminution /(augmentation) des autres actifs	{33 462}	117 132
(Augmentation)/diminution des stocks	13 634	{2 422}
Diminution des passifs courants	{89 121}	{387 152}
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	{5 192 923}	(1 556 704)
Intérêt financier versé	{98 413}	-
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	{5 291 336}	{1 556 704}
Flux de trésorerie liés aux activités de l'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(28 354)	(229 505)
Intérêts perçus	23 689	17 351
Flux de trésorerie liés aux activités de l'investissement	(4 665)	(212 144)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Paiement du principal du leasing financier	(178 787)	-
Diminution de disponibilités	{5 474 788}	{1 768 848}
Disponibilités au début de l'exercice	14 776 741	16 545 589
Disponibilités à la fin de l'exercice	9 301 953	14 776 741

FONDATION AFRICAINE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE

TABLEAU DE VARIATIONS EN CAPITAUX PROPRES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	<u>Fonds cumulés</u> US\$
Solde au 1er janvier 2018	19 729 009
Déficit pour l'exercice	(2 871 287)
Solde au 31 décembre 2018	16 857 722
Déficit pour l'exercice	(4 266 637)
Effet de l'adoption de l'IFRS 16 sur les fonds cumulés*	263 400
Balance at 31 Décembre 2019	12 854 485

**US\$263 400 est l'effet de l'IFRS16 sur l'actif droit d'utilisation et la reconnaissance initiale du passif au titre du leasing financier

